VMG Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz
ASM Association des sociétés militaires suisses
ASM Associazione delle società militari svizzere

Communiqué de presse

L'ASM rejette catégoriquement la prolongation de la durée d'utilisation de la flotte de F/A-18 et maintient sa position en faveur d'une acquisition rapide des avions de combat F-35A !

Berne, le 25 août 2025. – **L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) se montre très préoccupée par les récentes déclarations des Commissions de la sécurité du Conseil des États (CPS-CE) et du Conseil national (CPS-CN) concernant la prolongation de la durée d'utilisation et donc la poursuite de l'exploitation de la flotte de F/A-18. Pour l'ASM, une chose est claire : il n'existe aucune alternative viable au F-35A. Elle soutient donc à 100 % l'intention du Conseil fédéral de maintenir l'acquisition du F-35A malgré les surcoûts. Toute autre décision serait un numéro de funambule et mettrait en péril la sécurité de notre pays.**

L'ASM a pris connaissance avec inquiétude de l'article « Brisante Aussagen: Ist der F-35A doch nicht alternativlos? » (Déclarations brisantes : n'y a-t-il finalement pas d'alternative au F-35A ?) paru dans le Blick du 21 août 2025, ainsi que de celui publié dans la Sonntags-Zeitung du 24 août 2025 sous le titre « F/A-18 länger nutzen, Gripen leasen oder verschiedene Kampfjets kaufen? » (Prolonger l'utilisation des F/A-18, louer des Gripen ou acheter différents avions de combat ?). Dans ces deux articles, il est affirmé que lors d'une séance de la CPS-CN, l'armée aurait déclaré que la flotte de F/A-18 pourrait continuer à voler « sans problème » au-delà de 2030, à savoir jusqu'en 2035, voire jusqu'en 2037. Cette affirmation doit être clairement réfutée, y compris par le DDPS. En effet, en 2017, la durée de vie de la flotte F/A-18 a été prolongée jusqu'en 2030 grâce à un programme de modernisation de 450 millions de francs. Une nouvelle prolongation jusqu'en 2035, voire 2037, serait disproportionnellement coûteuse (environ 1,75 milliard de francs) et extrêmement risquée sur le plan technique : les dommages structurels augmenteraient de manière excessive et la Suisse serait alors le seul et dernier exploitant mondial du F/A-18, seul responsable de la maintenance et de l'acquisition des pièces de rechange. C'est inacceptable !

Discuter d'alternatives est inutile et constitue une perte de temps
Le Conseil fédéral et le Parlement ont donc décidé d'investir dans des systèmes nouveaux et pérennes afin de garantir la disponibilité opérationnelle et la sécurité du pays à long terme et de manière durable. C'est la bonne décision. L'ASM rejette donc la poursuite de l'exploitation de la flotte de F/A-18 au-delà de 2030. Le F-35A est de loin le grand gagnant de la procédure de sélection qui avait eu lieu à l'époque. Il est le seul avion de combat de dernière génération à exercer une supériorité aérienne incontestable. Nos pilotes de chasse méritent que nous investissions dans les meilleurs systèmes et, par conséquent, dans leur formation.

L'ASM maintient fermement son soutien au F-35A et appuie sans réserve le Conseil fédéral dans cette décision
En 2020, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de nouveaux avions de combat à partir de 2030 pour remplacer la flotte de F/A-18. Cette décision doit être mise en œuvre. L'ASM maintient donc fermement sa position selon laquelle il n'y a pas d'alternative à l'acquisition du F-35A. La Suisse ne trouverait jamais un remplacement adéquat à court terme sur le marché international de l'armement. Une nouvelle prolongation de la durée d'utilisation de la flotte de F/A-18 serait non seulement un signal fatal pour nos pilotes, mais aussi pour les pays européens qui ont déjà annoncé l'acquisition supplémentaire de F-35A (par exemple la Belgique, le Danemark, l'Allemagne et la Grande-Bretagne). La Suisse renforcerait ainsi son image déjà ternie d'un « Etat radin ». Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

L’ASM soutient donc sans réserve le Conseil fédéral et le chef du DDPS, le conseiller fédéral Martin Pfister, dans la poursuite de l'acquisition de la flotte de F-35A. L’ASM invite le Parlement à abandonner enfin les « budgets de beau temps » pour l'armée et à investir en particulier dans une défense aérienne forte et crédible grâce aux F-35A. Dans un avenir proche, les Forces aériennes devront également se développer et acquérir d'autres avions de combat – l’ASM demande, dans une prochaine étape, au moins 12 F-35A supplémentaires, pour un total de 48 appareils.

Contact :

Colonel EMG Stefan Holenstein, président de l’ASM, +41 79 241 59 57

L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une organisation faîtière militaire indépendante au sens de l'art. 6, al. 1, OAT. L’ASM regroupe actuellement plus de 40 associations et sociétés militaires (sociétés de sous-officiers, d'officiers et de spécialistes) comptant bien plus de 200 000 membres. Elle a pour but de favoriser l'entraide dans le cadre des activités hors du service et prend clairement position sur les questions de politique de sécurité et d'armée.
Cf. www.vmg-asm.ch